

ALLÈGEMENT DES PAIEMENTS PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE DU CORONA

CORONA – INTÉRÊTS



Chers résidents,

Compte tenu de la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons, Mei Raanana a décidé d'accorder le paiement des factures d'eau et d'égouts sans cumuler des intérêts.

Dans le cas où vous ne vous êtes pas acquittés de certaines factures dans les délais requis – vous pouvez effectuer ces paiements sur la base du montant initial, sans complément d'intérêts de retard, jusqu'à nouvel ordre.

De plus, il est possible de régulariser les dettes dont les dossiers sont en cours de procédure juridique, sans complément d'intérêts.

Les paiements peuvent être effectués sur le site Mei Raanana ainsi que sur la plateforme téléphonique au numéro :

1-801-227-227 (appel gratuit) :

Extension 1 sur le répondeur vocal.

Extension 2 par l'intermédiaire d'un représentant du service.

En outre, toutes les actions du service contentieux sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Nous recommandons de continuer à régler les factures courantes pour éviter de cumuler des paiements à la fin de cette période.